

# PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

REVUE IVOIRIENNE DE PHILOSOPHIE ET DE SCIENCES HUMAINES



Volume VI - Numéro 12    Décembre 2016    ISSN : 2313-7908  
N° DEPOT LEGAL 13196 du 16 Septembre 2016

**PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES**

**Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines**

Directeur de Publication : Prof. Doh Ludovic FIÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 03 01 08 85

(+225) 03 47 11 75

(+225) 01 83 41 83

*E-mail* : **[administration@perspectivesphilosophiques.net](mailto:administration@perspectivesphilosophiques.net)**

Site internet : [http:// perspectivesphilosophiques.net](http://perspectivesphilosophiques.net)

ISSN : 2313-7908

N° DEPOT LEGAL 13196 du 16 Septembre 2016

## ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

---

Directeur de publication : **Prof. Doh Ludovic FIÉ**, Professeur des Universités  
Rédacteur en chef : **Dr. N'dri Marcel KOUASSI**, Maître de Conférences  
Rédacteur en chef Adjoint : **Dr. Assouma BAMBA**, Maître de Conférences

## COMITÉ SCIENTIFIQUE

---

**Prof. Aka Landry KOMÉANAN**, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Antoine KOUAKOU**, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Ayénon Ignace YAPI**, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA.  
**Prof. Azoumana OUATTARA**, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Catherine COLLOBERT**, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa  
**Prof. Daniel TANGUAY**, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa  
**Prof. David Musa SORO**, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Doh Ludovic FIÉ**, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Henri BAH**, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE**, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal  
**Prof. Jean Gobert TANO**, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Kouassi Edmond YAO**, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Lazare Marcellin POAMÉ**, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Mahamadé SAVADOGO**, Professeur des universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou  
**Dr. N'Dri Marcel KOUASSI**, Maître de Conférences, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Samba DIAKITÉ**, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Yahot CHRISTOPHE**, Professeur des Universités, Métaphysique, Université Alassane OUATTARA

## COMITÉ DE LECTURE

---

**Prof. Ayénon Ignace YAPI**, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Azoumana OUATTARA**, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Catherine COLLOBERT**, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa  
**Prof. Daniel TANGUAY**, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa  
**Prof. Doh Ludovic FIÉ**, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Henri BAH**, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE**, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal  
**Prof. Kouassi Edmond YAO**, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Lazare Marcellin POAMÉ**, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Mahamadé SAVADOGO**, Professeur des universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou  
**Prof. Samba DIAKITÉ**, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA  
**Prof. Yahot CHRISTOPHE**, Professeur des Universités, Métaphysique, Université Alassane OUATTARA

## COMITÉ DE RÉDACTION

---

**Dr. Abou SANGARÉ**, Maître de Conférence  
**Dr. Donisongui SORO**, Maître de Conférences  
**Dr Alexis KOFFI KOFFI**, Maître-Assistant  
**Dr. Kouma YOUSOUF**, Maître de Conférences  
**Dr. Lucien BIAGNÉ**, Maître de Conférences  
**Dr. Nicolas Kolotioloma YEO**, Maître-Assistant  
**Dr. Steven BROU**, Maître de Conférences  
Secrétaire de rédaction : **Dr. Blé Sylvère KOUAHO**, Maître de Conférences  
Trésorier : **Dr. Grégoire TRAORÉ**, Maître de Conférences  
Responsable de la diffusion : **Prof. Antoine KOUAKOU**, Professeur des Universités

SOMMAIRE

<b>1. L'émergence comme apparaître de l'être,</b> Georges ZONGO .....	1
<b>2. Machiavel, thuriféraire de la misogynie ?,</b> Séa Frédéric PLÉHIA .....	17
<b>3. Religion et démocratie chez Leibniz,</b> Mireille Alathé BODO .....	33
<b>4. La philosophie de l'art chez Marcuse : un désengagement engagé,</b> Amara SALIFOU .....	50
<b>5. Perception de l'immigration ouest-africaine en milieu rural en Côte d'Ivoire : une menace ou une chance ? ,</b> Yogblo-Armand GROGUHE .....	70
<b>6. La neutralité absolue ivoirienne : une politique contrariée ?,</b> Antoine Sess GNAGNE .....	88
<b>7. « Amour d'une chaise » et la figure de la métaphore,</b> Pascal Assoa N'GUESSAN .....	109
<b>8. L'énonciation et la restitution du progressif en français,</b> Ehouman René KOFFI .....	135
<b>9. L'appel de l'altérité dans la construction du vivre-ensemble en Afrique,</b> Akanis Maxime AKANOKABIA .....	157

**LIGNE ÉDITORIALE**

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décloisonnement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décloisonnement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables

## **Perspectives Philosophiques n°012, Quatrième trimestre 2016**

horizons dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

*Perspectives Philosophiques* est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives Philosophiques* est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoseologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

### **Le comité de rédaction**

**L'ÉNONCIATION ET LA RESTITUTION DU PROGRESSIF  
EN FRANÇAIS**

**Ehouman René KOFFI**

*Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)*

*reneehouman@gmail.com*

**RÉSUMÉ :**

Le progressif, s'il est facilement perceptible dans d'autres langues par la présence de marque morphologique, en français, en dehors de la périphrase verbale « être en train de » et de certains adverbes, est difficile à appréhender. Le verbe au présent comme à l'imparfait n'est pas marqué. Il n'y a donc pas de désinence verbale héritée du gérondif qui se présente comme un élément identificatoire de cet aspect. L'énonciation, à travers l'ordre interprétatif, reste alors le seul repère pour appréhender le progressif en français. Cela va de soi parce que pour parler de l'énonciation, disons que ces traces sont, par exemple, les pronoms personnels, les temps grammaticaux, les adverbes. C'est en tenant compte du contexte de production de l'énoncé qu'on arrive à savoir qu'il s'agit d'un progressif en situation.

**Mots-clés :** Énonciation-progressif-aspect-temps.

**ABSTRACT :**

The continuous or progressive form, if it can be easily identified in other languages by the presence of morphological sign, in French, a part verbal periphrasis "être en train de" and some adverbs, is difficult to catch. The verb at present as at imperfect is not with a mark. There is not verbal ending inherited from gerundive that appears as a mark of identification of aspect. The enunciation, through the interpretative order, remain so the sole landmark to make sense of the progressive in French. This fact can be understood, because to talk about enunciation, let's say that it has as traces, for example, personal pronouns, grammatical tenses, adverbs. It is when

taking notice of context of production of statement that we can know that it is a progressive in a singular situation.

**Key words** : Enonciation, continuous, aspect, tense.

## **INTRODUCTION**

Le progressif est une catégorie grammaticale qui, dans les langues comme l'anglais, est facilement repérable. Mais, en français, la difficulté se trouve dans le fait qu'on n'a pas, en réalité, des moyens efficaces pour appréhender cette notion. C'est l'ordre interprétatif du discours qui laisse supposer qu'il s'agit du duratif, de l'inchoatif, de l'itératif ou du progressif, pour ne citer que ces seuls aspects. Or dans un texte, les aspects se manifestent et cohabitent quotidiennement pour donner plus de difficultés à la compréhension du texte. La vérité est que « la dimension aspectuelle du verbe est souvent très réduite au bénéfice de sa dimension temporelle, à laquelle elle est étroitement associée en français. » (M. RIEGEL et Al, 2008 : 245). Et comme le font remarquer Delphine DENIS et Anne SANCIER-CHATEAU (1994 :61), « la notion d'aspect, impliquée dans l'examen des catégories du verbe, a longtemps été ignorée des grammairiens, faute de recevoir systématiquement en français des marques spécifiques. »

Pour ce qui concerne cette analyse, l'objectif est de chercher à savoir comment se perçoit l'aspect progressif en français. De ce fait, il importe d'indiquer des repères pouvant permettre de comprendre le progressif en français qui met à contribution l'environnement immédiat du texte avec un ensemble d'appareillages linguistiques et grammaticaux se présentant comme des critères utiles. Dans cette dynamique, l'étude pourrait s'appuyer sur des textes littéraires où des exemples seront proposés mais, pour des questions d'ordre pratique, d'autres exemples pourraient être proposés par nous-même. Dans cette étude où la pragmatique prend toute sa notoriété dans l'énonciation, il sied alors de l'organiser en ces trois points :

- Mise au point théorique sur la notion de progressif ;

- Le progressif et ses réalisations : étude de quelques exemples dans des œuvres littéraires ;

- La question de sémantique et la problématique du progressif en français.

## **1. MISE AU POINT THÉORIQUE SUR LA NOTION DE PROGRESSIF**

Le temps, le mode et l'aspect sont des notions qui se fondent l'un dans l'autre dans le français. Ces trois catégories sont essentielles dans l'appréhension de l'aspect progressif. C'est la raison pour laquelle Jean Dubois peut dire que « Le progressif, lui, non plus n'est uniquement aspectuel, il peut avoir des implications modales. » (J. DUBOIS et alii, 1994 : 242)

### ***1.1. Le mode, l'aspect, le procès et le temps dans l'appréhension du progressif***

Dans l'apport d'un éclairage sur le progressif, jetons d'abord un coup d'œil sur le progressif auquel il est inhéremment liée.

#### ***1.1.1. Le mode***

Caractère d'une forme verbale susceptible d'exprimer l'attitude du sujet parlant vis-à-vis du procès-verbal, c'est-à-dire en un certain sens la manière... dont l'action est présentée par lui, suivant par exemple qu'elle fait l'objet d'un énoncé pur et simple (mode indicatif) ou qu'elle est accompagnée d'une interprétation : modes subjonctif, optatif, impératif, injonctif. Un verbe exprime alors plusieurs modes. La conjugaison exprime deux grands types de mode. Les modes personnels que sont le conditionnel, l'impératif, l'indicatif et le subjonctif et les modes impersonnels qui s'expriment à travers l'infinitif, le participe et le gérondif. Ce point de vue du linguiste Ferdinand Brunot résume suffisamment notre perception de la notion :

Il s'en faut bien que tous les modes aient autant de valeur modale les uns que les autres. Certains d'entre eux, comme le conditionnel, qui est de création française, ont des sens nets, et, s'ils ne paraissent pas partout où ils pourraient se rencontrer, du moins, ils ne sont pas amenés par des nécessités purement formelles et extérieures à la pensée, comme c'est le cas du subjonctif, qui bien

souvent n'exprime plus des modalités, mais *n'est qu'une forme de subordination*.  
(F. BRUNOT, 1970 : 520)

On finit par comprendre que le mode est la forme particulière sous laquelle se présente un fait, s'accomplit une action. Pour les grammairiens, c'est la forme verbale qui indique l'attitude du sujet parlant vis-à-vis du procès exprimé par le verbe.

### **1.1. 2. L'aspect**

L'aspect est une catégorie grammaticale exprimant la manière dont l'action exprimée par le verbe (ou le nom d'action) est envisagée dans sa durée, son déroulement ou son achèvement. André MARTINET (1996 :140) présente les modalités d'aspect comme « celles qui présentent l'objet ou l'acte dans sa durée, indépendant de cette durée, ou le résultat d'autre chose » Aspect accompli, inaccompli, perfectif, imperfectif, inchoatif. Dans les langues slaves, l'aspect correspond à des formes précises. Il y a des particules qui permettent de marquer l'aspect. Voici comment Gustave Guillaume le présente : « L'aspect est une forme qui, dans le système même du verbe, dénote une opposition transcendant toutes les autres oppositions du système et capable ainsi de s'intégrer à chacun des termes entre lesquels se marquent lesdites oppositions. » (G. GUILLAUME, 1965 : 109)

Ces oppositions sont en réalité de deux ordres. Nous avons une première opposition aspectuelle entre le perfectif et l'imperfectif. Alors que « le perfectif indique que l'action ou la qualité sont apparues à un certain point de la période de l'objet de l'énonciation, l'imperfectif les présente comme se développant dans cette période et la remplissant. » (O. DUCROT et T. TODOROV, 1972 : 391). En français, on peut observer ces deux énoncés qui donnent respectivement (1), énoncé perfectif, (2) énoncé imperfectif.

(1) « L'année dernière, j'ai été malade. »<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Les exemples sans références sont de nous-même.

(2) « L'année dernière, j'étais malade. »

L'énoncé (1) traduit l'aspect d'une action envisagée comme aboutissant à un terme quand le (2) exprime une action envisagée dans son cours, sans considération de son début ni de son terme. Outre ces oppositions, il existe une autre opposition aspectuelle entre l'accompli et l'inaccompli. « On a un aspect inaccompli lorsque la qualité ou l'action, objets de la prédication se réalisent dans la période concernée par l'énonciation. » (O. DUCROT et T. TODOROV, 1972 : 391)

(3) « Hier matin il a dormi. »

Quant à son opposé, c'est-à-dire l'accompli, on dit que « l'aspect est accompli si l'action ou la qualité sont antérieures à la période dont on parle, mais qu'on veut signaler leur trace, leur résultat, dans cette période. » (O. DUCROT et T. TODOROV, 1972 : 391)

(4) « Hier matin il était reposé car il avait dormi. »

Le résultat « il était reposé » est la conséquence de l'action de dormir que l'individu a accomplie. Le résultat de l'action est « visible. »

### **1.1.3. Le procès**

Le procès est le contenu sémantique du prédicat ; ce que le verbe peut affirmer du sujet sont les notions suivantes : existence, devenir et action. « On dit aussi que le verbe exprime un procès, quelque chose se déroule dans le temps. » (M. GREVISSE, 2008 : 1118). Ainsi, c'est la fonction prédicative qui est soulignée. Le prédicat lui-même s'appréhende comme le second terme d'une énonciation où il est possible de distinguer ce dont on parle et ce qu'on en affirme ou nie. Selon la distinction pragoise, il renvoie au rhème, opposé au thème, et se définit comme ce qui, dans un énoncé, est affirmé à propos d'un autre terme. Pour Benveniste, « on sait qu'un seul signe suffit à constituer un prédicat. De même la présence d'un « sujet » auprès d'un prédicat n'est pas indispensable : le terme prédicatif de la proposition se suffit

à lui-même puisqu'il est en réalité le déterminant du « sujet ». (BENVENISTE, 1966 : 128) Jean Dubois et René Lagane partent par la définition du verbe pour remonter au procès. Voici comment ils procèdent pour nous présenter le procès : « Le verbe est le constituant essentiel du groupe de verbe ; sa fonction dans la phrase est celle de prédicat. Le verbe indique un procès (action) ou un état. » (J. DUBOIS et R. LAGANE, 2000 : 112) Le procès est donc l'action subie ou faite par le sujet.

(5) « Sept mois que cette fille porte sa grossesse. »

(6) « Depuis dix ans on me bouscule comme un homme sans valeur. »

Dans les énoncés (5) et (6), le verbe « porter » est statif et le verbe « bousculer » est non-statif. Le premier indique un état quand le second exprime une « action » réalisée par le sujet « on ».

#### **1.1.4. Le temps**

Le temps est une grandeur immatérielle. Pour définir sa mesure, il est nécessaire de la rapporter à un phénomène matériel. L'échelle matérielle de temps doit se rapporter à un phénomène permanent et stable. (J. LEVY, 1961 :12) Remarquons que le temps se manifeste sous deux aspects : la durée, déroulement continu d'événements successifs et la fréquence, caractérisant les rythmes par l'intervalle de temps (la période) qui sépare deux états identiques successifs du phénomène rythmique. Dans le temps, on parle de temps chronologique et de temps verbal. Temps verbal ou grammatical est ce qui est la conjonction des verbes. Aristote, qui a travaillé sur la catégorie du temps, a constaté que « certaines variations systématiques des formes du verbe pouvaient être mises en corrélation avec ces notions temporelles comme « présent » et « passé ». (LYONS, 1970 : 12)

(7) « Hubert **mange** des bananes. »

(8) « Hubert **mangeait** des bananes. »

(9) « Hubert **avait mangé** des bananes. »

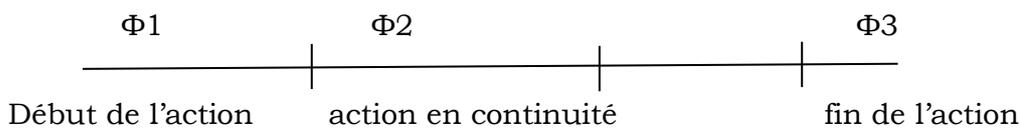
Ici, ces formes verbales différentes appartiennent au même verbe, au même mode et sont à la même personne. La seule différence qui existe entre ces verbes réside au niveau des temps. Lesquels sont respectivement le présent, l'imparfait, et le plus-que parfait. Jean Dubois et René Lagane (2000 : 125) diront alors que « les temps du verbe expriment des rapports de temps de réel, auxquels peuvent s'ajouter, on l'a vu, des valeurs d'aspect. Mais l'action ou l'état indiqués par le verbe peuvent être situés dans le temps par rapport à des points de repère différents. »

### **1.2. La délimitation de la notion de progressif**

La connaissance du fonctionnement progressif passe nécessairement par un éclairage sur la notion. Pour ce faire, le progressif en français doit être rapproché de celui d'autres qui le réalisent par une marque linguistique.

#### **1.2.1. La définition du progressif**

Le progressif est un aspect qui « indique qu'une action ou un état est en cours » (J. DUBOIS et R. LAGANE, 2000 : 123) de réalisation. Ainsi, tout laisse croire que si nous avons commencé une action au moment où quelqu'un parle ou rapporte les faits, celle-ci est dans un état de continuité. Elle a commencé, certes à une date ( $\Phi 1$ ), mais à la date ( $\Phi 2$ ) où l'on tient le discours ou énonce le fait, l'action se poursuit. C'est à une date ( $\Phi 3$ ), qui reste totalement ouverte, qu'elle va se réaliser.



En somme, on retient du progressif qu'il exprime une progression, une évolution graduelle et constante dans le temps. A juste titre, John Lyons (1970 : 241) précisera que « La fonction la plus courante de la forme progressive est de marquer la durée. »

**1.2.2. Le progressif dans les langues avec une réalisation morphologique**

Le progressif est perceptible à travers des marques qui s'expriment à travers les temps de la conjugaison. Les langues comme l'anglais ont leur aspect progressif marqué morphologiquement. La forme progressive ou continue se distingue par un ensemble de critères qui, dès le premier coup d'œil ou la prise de parole, permettent de l'identifier ou de la remarquer.

(10) « I was **eating** my delicious food. »

(11) « Kramo is **speaking** with his elder brother. »

Il en est de même pour la langue espagnole où les espagnols l'expriment avec une structure syntaxique composée du verbe « estar » et de la forme gérondivale (ANDO [pour les verbes de la première conjugaison] et IENDO [pour les verbes de la deuxième et troisième conjugaison]). (MATEO, 1993 : 94) Ainsi, les énoncés (10) et (11) donneraient dans cette langue, les énoncés (12) et (13) suivants :

(12) « **estuviera comiendo** mi deliciosa comida. »

(13) « Kramo est a **hablando** con su hermano mayor. »

Dans les langues africaines, c'est soit un morphème soit l'accent tonologique qui permet de reconnaître et d'identifier le progressif. En Baoulé et en malinké par exemple, on aurait :

(14) «Gnin n' **su** di mi aliε fεfε. » (Baoulé)

(15) « Kramo ni I gn'ru gbingbin be **su** kokoyale. »(Baoulé)

(16) « n'ku be o wati n'ya domli ....doml**ila**. » (Malinké)

(17) « Kramo ni a ya krotche o ku be kuman**an**. » (Malinké)

En baoulé et en Malinké, il s'agit respectivement du morphème « sou » et « la ». Dans l'énoncé(15), la structure phrastique en réalité est la suivante :

(15) « Kramo ni a ya krotche o ku be kuman**la**. » (Malinké)

C'est la loi de la propagation qui fait qu'on finit par retrouver le son « an » à la fin de cet énoncé. Le son « an » dans « kuman » contamine le « la » qui se mue en « an ».

### ***1.2.3. L'absence de signes morphologiques et la complexité du progressif***

Dans la conjugaison en français, il n'existe pas une désinence verbale qui soit caractéristique du progressif. Il n'y a pas, en dehors de la périphrase verbale « être en train de », de morphème identificatoire de cet aspect. Ni désinence verbale, ni morphème ne s'imposent à la consolidation du progressif dans la langue française. Toute la latitude est donnée au texte de construire le sens. Comme le disent Christian Baylon et Paul Fabre (1995 : 126),

Le contexte, l'entourage linguistique d'un mot, permet d'attribuer un sens plutôt qu'un autre. C'est évidemment le cas pour les mots à plusieurs sens (polysémie) et pour les homographes (mots ayant des signifiants et des formes graphiques identiques).

Ainsi, les verbes aux temps conjugués se comportent à la fois comme des polysémiques et des homographes. Le même élément verbal peut exprimer l'itératif, le progressif ; l'habituel, inchoatif, résultatif, etc.

## **2. LE PROGRESSIF ET SES RÉALISATIONS EN FRANÇAIS**

Cette partie du travail, qui se veut plus ou moins pratique, convoquera des exemples tirés d'œuvres littéraires, pour comprendre comment le progressif peut se réaliser dans les textes littéraires d'expression française. Il importe de noter toutefois que d'autres exemples pourraient être proposés par nous-même quand le besoin se fera sentir.

**2.1. La difficulté de l'appréhension du progressif dans la langue française**

On ne peut saisir facilement le progressif en français. Deux énoncés apparemment proches, en beaucoup de points, peuvent être l'un de l'habituel, l'autre du progressif. Voyons ces deux énoncés :

(18) « Le président de la République gracie un certain nombre de condamnés, lors de son élection. »

(19) « Le président de la République gracie un certain nombre de condamnés et on l'écoute donner les critères de sélection. »

Dans l'énoncé (18), il s'agit de l'aspect habituel. Dans cette république, c'est une tradition pour le président de la république de relâcher et d'accorder la liberté à un certain nombre de prisonniers s'il parvient à la magistrature suprême. Quant à l'énoncé (19), il dénote le progressif. La proposition cordonnée « et on l'écoute donner les critères de sélection » permet de savoir qu'il y a continuité dans l'action. Elle actualise le discours en en faisant une énonciation en cours.

**2.2. L'expression du progressif au moyen de la formule « en train de »**

La locution prépositive « en train de » ajoutée au verbe « être » pour donner la périphrase verbale « être en train de » indique une action en état, en passe, en voie de, en cours etc. Elle marque l'aspect de durée du verbe. Cet aspect traduit, en ancien français, par le gérondif, toujours en usage en anglais (He is speaking) évoque une suite continue, une évolution dans le temps ou un enchaînement de mouvements successifs.

(20) « Fatou est **en train de** prendre son bain »

La locution prépositive, à elle seule, permet de signifier l'idée de la continuité. Toutefois, on peut être redondant en apportant des précisions à la structure phrastique par l'adjonction d'une locution adverbiale ou d'une proposition subordonnée.

(20)' « Fatou est **en train de** prendre son bain **en ce moment.** »

(20)'' « Fatou est en train de prendre son bain au moment où je vous parle. »

Dans l'énoncé (20)' la continuité est exprimée et renforcée la locution adverbiale et dans le (20)'', c'est la proposition subordonnée circonstancielle « au moment où je vous parle.

### **2.3. La valeur du progressif au mode gérondif**

En français, le gérondif a la forme verbale en « ant », généralement précédée de la préposition « en » et sert à exprimer des compléments circonstanciels de simultanéité, de manière, de moyen et de cause. Mais il faut ajouter à cela que le gérondif permet également d'exprimer la valeur du progressif.

(21) « Tout en marchant, il prenait des notes. »

(22) « Djè Bi en levant le bras, magnifie le roi qui l'observe. »

Combiné avec « aller » ou « cela », le gérondif qui ne se distingue alors plus du participe présent marque l'action continue, la progression dans le temps. En voici des exemples :

(23) « Comme le nombre d'œufs, grâce à la renommée, la bouche en **allait croissant.** » (LA FONTAINE, *Fables*, 2012 : VIII, 6.)

(24) « Les gérondifs ont une marque, qu'ils prennent devant eux quand ils veulent, qui est *en*, comme **en faisant cela**, vous ne sauriez faillir. » (VAUGELAS, 1647 : 186)

Dans les énoncés (21), (22), (23), et (24), l'action présentée dans la principale se produit à la faveur et comme au sein de l'autre.

### **2.4. L'expression du progressif au moyen des adverbes de temps**

La notion d'aspect se manifeste par les adverbes de temps, comme le souligne GREVISSE en ces termes : « il y a des adverbes d'aspect » (M. GREVISSE, 2008 : 739), « les adverbes de temps situent les faits par rapport

au moment de la parole ou à un autre repère. Les adverbes d'aspect concernent à la fois le temps et la manière. » (M. GREVISSE, 2008 : 965) De même que les adverbes de temps mettent en lumière l'aspect, si « l'aspect est la manière dont s'exprime le déroulement, la progression, l'accomplissement de l'action » (M. GREVISSE, 2008 : 739), il est évident qu'il se signale comme un indice du progressif.

(25) « Il écoute la musique en ce moment »

La locution adverbiale « en ce moment » en actualisant le discours montre que l'action est continue au moment où l'on parle. L'action d'écouter la musique est en cours au moment où l'énonciateur énonce ce fait.

### ***2.5. L'expression du progressif à travers les temps verbaux***

Essentiellement, les deux temps verbaux que sont le présent et l'imparfait expriment en français le progressif. Il n'y a pas d'autres temps en dehors d'eux qui soient à mesure de le réaliser. Mais là encore, l'expression de cet aspect, dans les temps, souffre et se noie dans des définitions de base qui ne permettent pas toujours de rendre compte du progressif qu'ils expriment.

#### **2.5.1. Le progressif dans le présent de l'indicatif**

De façon normale, le présent évoque un fait qui se produit ou qui est présenté comme se produisant en même temps que l'acte d'énonciation lui-même. Mais comme le font si bien remarquer Delphine DENIS et Anne SANCIER-CHATEAU « la dimension temporelle du présent, comme on le verra est assez floue. » (D. DENIS et A. SANCIER-CHATEAU, 1994 : 236) Ce qu'il appelle le présent actuel est ce présent qui manifeste la progression. Il ne s'agit ni de l'itératif, ni du duratif encore moins le semelfactif ou le résultatif. « C'est la valeur la plus courante du présent : le procès s'intègre au moment de l'énonciation mais le dépasse. On remarque que les verbes imperfectifs impliquent cet élargissement temporel puisqu'ils ne portent pas en eux-mêmes la mention de leur limite. » (D. DENIS et A. SANCIER-CHATEAU : 265) L'action

a commencé à un moment précis, mais il est dans une continuité. C'est-à-dire qu'il suit son cours.

(26) « Tu **es toute vibrante** de ces mots qui **continuent de vibrer** en toi » (Charles Juliet, *Lambeaux*, 2001 :29)

(27) « En dehors de ces moments, tu **traines** ta mélancolie. » (Charles Juliet, *Lambeaux*, 2001 :91)

Des syntagmes verbaux comme « es toute vibrante de ces mots », « continuent vibrer » et « traines ta mélancolie » rendent d'événements dans un état de continuité. Mais il faut préciser que le progressif n'est pas le seul fait de la voix active. On le retrouve dans des constructions à la voix passive.

(28) « je suis battu sans raison »

### **2.5.2. Le progressif dans l'imparfait de l'indicatif**

Nous retrouvons également le progressif dans le temps imparfait. L'action se trouve dans une continuité et les limites de la réalisation des actions ne sont pas déterminées. « L'imparfait vous fait voir successivement les divers moments de l'action qui, pareille à un panorama vivant, se déroule devant vos yeux, c'est le présent dans le passé. » (ROBERT, 2001 :330) Pour Delphine DENIS et Anne SANCIER-CHATEAU (1994 : 270) l'imparfait présente le procès dans son déroulement, en cours d'accomplissement comme toutes les formes simples ; mais à l'instar du présent, il en donne une image vue de l'intérieur, dans laquelle les limites initiale et finale ne sont pas prises en compte. Cet imparfait, d'un point de vue aspectuelle, comme « le présent dont il est le corrélat pour un repère passé, marque que le procès est « ouvert. » (MAINGUENEAU, 2003 : 72)

(29) « N'Juaba **vibrait** dans l'attente du neuvième mois de sa grossesse. » (Maurice BANDAMAN, *Le Fils de -la -femme-mâle*, 2007 : 23)

Il y a des constructions à l'imparfait qui ne rendent pas le progressif. Elles témoignent de faits accomplis et totalement achevés dans le temps dans un bref délai.

(30) « Le soleil glissait avec élégance sur sa pente et s'enfonçait derrière les arbres à l'horizon. Le village de Glahanou **venait** de saluer la mort de cet autre jour que Dieu a fixé sur le rouleau de la vie. » (Maurice BANDAMAN, *Le Fils de - la -femme-mâle*, 2207 : 15)

Le verbe « venir » à l'imparfait forme une périphrase verbale avec l'infinitif « saluer » dans la structure « venait de saluer. » Cette périphrase, à valeur de passé, évoque une action qui s'était achevée et dans laquelle on met l'accent sur la limite finale. Outre ce fait, on note que le progressif se réalise aussi avec la forme passive.

(31) « La mère de Kounia était respectée par tous les villageois. »

Dans cette séquence, il est souligné le prolongement de l'action dans le temps. L'imparfait exprime une circonstance durable qui se poursuit dans le temps.

## **2.6. Le contexte énonciatif et la restitution du progressif en français**

### **2.6.1. La notion de contexte**

En parlant de contexte énonciatif, nous ne voulons pas évoquer la situation ou contexte de production d'un énoncé qui pour D. Maingueneau (2003 :11) désigne « les conditions empiriques de production d'un texte. » Il s'agit bien au contraire de l'environnement du signe et les pressions de sens que certains signes du contexte exercent sur lui pour l'amener à signifier autre chose ou compléter le sens qu'il a d'habitude. (R. LAGANE et J. DUBOIS, 2000 :126) Pour lui, « un mot n'a pas de sens il n'a que des usages » (J. DUBOIS citant Wittgenstein, 1994 : 22) Avec le progressif, il est difficile de dire que tel verbe exprime cet aspect. Un ensemble de signes du contexte permettent de dire qu'il s'agit d'un tel aspect ou pas. Observons les phrases suivantes :

(32) « Je lave mes habits. »

(33) « Lucien dansaient sur la route. »

Au premier coup d'œil, il sera difficile de dire que ces verbes expriment tel aspect ou tel autre. Ainsi, la nécessité de tenir compte du cadre énonciatif pour décider de l'aspect est un impératif dans la langue française.

**2.6.2. La perception du progressif à partir de l'environnement textuel**

Comme le point 2-21 nous l'a permis d'observer, le progressif n'a pas de repères qu'il convient à première vue de reconnaître. L'environnement textuel a son mot à dire comme le font si bien remarquer Christian Baylon et Paul Fabre (1995 : 125) soit en ce point : « Le sens d'un mot est donc complexe : il renvoie à la situation, au contexte, à la référence, au sujet, au système de la langue. » soit en cet autre point : « Le contexte, l'entourage linguistique d'un mot, permet d'attribuer un sens plutôt qu'un autre. » (C. BAYLON et P. FABRE, 1995 : 126) Wittgenstein, allant dans le même sens, parlera pour sa part d'usage. Selon lui, ce sont les usages qui déterminent le sens d'un mot : « Un mot n'a pas de signification, il n'a que des usages. » (WITTGENSTEIN, cité, C. BAYLON et P. FABRE, 1995 : 126) Avec le progressif, il ne s'agit pas de prendre le verbe isolément, mais de considérer tout l'environnement textuel afin de saisir ce qu'il en est fait dans le discours. Les phrases que nous avons citées plus haut lorsqu'elles se retrouvent complétées dans ces formes suivantes apportent un surplus d'informations utiles à la compréhension du discours.

(34) « Je lave mes habits **chaque matin.** » (Habituel)

(35) « Je lave mes habits **actuellement.** » (Progressif)

(36) « Lucien dansaient sur la route **à cette période.** » (Progressif)

(37) « Lucien dansaient sur la route **occasionnellement.** » (Fréquentatif)

Il n'y a ici que les énoncés (35) et (36) qui expriment le progressif. La phrase (34) rend compte de l'habituel et la phrase (37) nous fait observer l'aspect fréquentatif.

### 3. LA QUESTION DE SÉMANTIQUE ET LA PROBLÉMATIQUE DU PROGRESSIF EN FRANÇAIS

La sémantique des énoncés et leur analyse est une préoccupation en linguistique. C'est une chose ardue de saisir le sens des énoncés quand l'aspect et le temps n'offrent des criteria de distinctions spécifiques.

#### 3.1. *Le progressif et la question de sémantique*

Bien que nous ayons donné des criteria linguistiques pour déceler le progressif, il y a lieu de voir qu'avec cet élément grammatical tout l'enjeu est d'ordre sémantique. Il est question du flou qui entoure le volet temporel que celui de l'aspect.

##### 3.1.1. *Le verbe et le flou au niveau temporel*

Les frontières temporelles et aspectuelles ne sont pas des choses données une fois pour toutes. Des énoncés que les appareils énonciatifs ont délimités peuvent être sujets à de nombreuses interprétations sans que celles-ci ne soient de simples allégations ou des remarques superfétatoires. Pour preuve, les énoncés<sup>2</sup> (5) et (6) que nous avons, ici, peuvent renvoyer à d'autres réalités linguistiques, que d'être simplement des énoncés progressifs au présent de l'indicatif seulement.

(5) « sept mois que N'juaba **porte** sa grossesse. » (Maurice BANDAMAN, *Le fils de -la -femme-mâle*, 2007 :15)

(6) « Depuis dix ans on me **bouscule** comme une vieille marmite. » (Sony Labou Tansi, *La parenthèse de sang*, 1981 : 83)

Si nous considérons le point de vue temporel, ces phrases peuvent être des événements tout à fait passés qui, dans la narration des événements, sont sujets à l'emploi stylistique du présent. « La forme verbale constitue en fait

---

<sup>2</sup> Phrases citées supra

une variante stylistique de l'imparfait ou du passé simple, avec lesquels elle peut toujours commuter » (D. DENIS et A. SANCIER-CHATEAU, 1994 : 270) :

(5)' « Sept mois que N'juaba **portait** sa grossesse. » (Maurice BANDAMAN, *Le Fils de -la -femme-mâle*, 2007 :15)

(6)' « Depuis dix ans, on me **bousculait** comme une vieille marmite. » (Sony Labou Tansi, *La parenthèse de sang*, 1981 :83)

Cependant, le caractère continu ou progressif du récit est toujours présent dans la perception sémantique de l'énoncé. « Portait » et « bousculait » expriment tous deux des réalités qui ont fonctionné de façon progressive ; et cette continuité est signifiée par le présent de l'indicatif qui, en actualisant les faits, montre que l'énonciateur veut témoigner de leur incidence sur l'actualité.

### **3.1.2. Le sens du verbe et le flou au niveau de l'aspect**

Il n'y a pas que le volet temporel qui souffre d'un manque de confort sémantique. Des énoncés que nous interprétons comme relevant de l'aspect progressif peuvent bien, en dépit de la présence de l'appareil énonciatif, relever d'un autre aspect. Souvent la traduction en anglais permet d'être bien situer sur l'aspect de l'énoncé.

(38) « C'est donc dans le ventre de la terre qu'Awlinba **marchait**, son fusil sur l'épaule, inconscient du changement d'univers. » (Maurice BANDAMAN, *Le fils de -la -femme-mâle*, 2007 :17)

L'erreur consisterait malheureusement à voir dans cette phrase un énoncé à l'aspect continuatif. Ce n'est pas le cas. D'ailleurs, le présent de l'indicatif avec le présentatif est aussi un jeu stylistique. La bonne traduction, en anglais, serait donc:

(38)' « So it was from the bosom of the earth that Awlinba **walked**, his gun on his shoulder, unaware of the changing of the universe. »

Toutefois, il faut préciser que le présentatif joue un rôle dans le caractère fini du procès qui donne la vision restreinte de l'action.

### ***3.1.3. Le progressif et la préoccupation sémantique***

Le flou dans le décryptage de la notion soulève un problème à la fois sémantique qu'énonciatif qui entoure le progressif en français. Même si les éléments énonciatifs se présentent comme un ensemble de critères efficaces pour appréhender cet aspect, il n'en demeure pas moins qu'il soit difficile, voire un leurre, de pouvoir affirmer être à mesure, au premier coup d'œil, de le saisir. L'appareil énonciatif aide à coup sûr, quelques fois, à délimiter et à juger du caractère progressif d'un énoncé. Mais ce n'est pas toujours qu'il le permet. Le progressif ne saute pas aux yeux. Souventes fois, pour l'appréhender, cela demande un véritable exercice cognitif et linguistique pour amener à une excellente appréciation. Dans cet exercice de haut niveau intellectuel et grammatical, se trouve la sémantique qui semble être une démarche assez ardue pour tout locuteur. Cela s'entend puisque, généralement, on laisse une place de seconde zone à la sémantique. Cela n'est même pas le fait des simples usagers. La sémantique est négligée par la linguistique moderne au point que John LYONS soulignera que « la plupart des ouvrages dans ces trente dernières années dans le domaine de la linguistique ont consacré très peu de place à la sémantique ou même l'ont passé sous silence. »(J. LYONS, 1970 : 14) De nombreuses années après, cette réalité linguistique n'a pas changé, parce que prétextant de leur manteau de structuraliste, les linguistiques restent porter sur la question de syntaxe. Le progressif qui est plus un problème sémantique que morphologique souffre de ce penchant de marginalisation.

### ***3.2. Les réflexions des linguistes sur le progressif***

Il y a un souci général lié à l'aspect qui est le même que rencontre le cas particulier du progressif.

#### ***3.2.1. Un souci général à la catégorie aspectuelle***

L'aspect, en général, et le progressif, en particulier, relèvent de la partie prédicative d'un énoncé. Les indications prédicatives « sont toujours

intérieures au prédicat. Le prédicat comporte en effet, non seulement l'idée d'une certaine qualité ou d'une certaine action, mais l'idée d'un certain mode de manifestation dans le temps de cette action ou de cette qualité, l'indication de la façon dont elles remplissent la période concernée par l'énonciation.» (O. DUCROT et T. TODOROV, 1972 : 390-391) Or l'organisation sémantique d'un énoncé est malheureusement sujet à plusieurs difficultés. Les phrases comportent au moins quatre indications temporelles qu'il faut analyser conjointement. L'aspect se noie dans des imprécisions, faute de marque réelle au niveau du prédicat qui est supposé le porter. Mais si le verbe porte l'aspect, il n'en demeure pas moins qu'il faut tenir compte d'autres aspects de l'énoncé. Toutes ces préoccupations expriment la difficulté d'appréhension du progressif en français. L'absence de matérialisation réelle est la cause de l'emmêlement qui l'entoure.

### ***3.2.2. Le fonctionnement syntaxique au détriment du sens***

Le progressif est une catégorie grammaticale, pour s'en rendre compte, peu étudiée. Son péché, peut-être, s'est d'être une affaire exclusivement sémantique, en d'autres termes dérivant potentiellement du sens. On néglige dans un énoncé la question de sens au détriment de la syntaxe. Or le progressif n'est pas une affaire de syntaxe. Au regard de ce qui a été déjà vu et dit plus haut, c'est sans doute la raison pour laquelle on lui consacre peu de travaux. Maurice GREVISSE apporte cette précision sur la méconnaissance de l'aspect. Il pourra, à cet effet, faire remarquer que « la notion d'aspect n'a pris qu'assez récemment une grande place dans les études sur le français. » (M. GREVISSE, 2008 : 740) Ainsi, on peut se rendre compte que le progressif puisqu'il a été négligé en français, c'est dans les langues à marque qu'il a été beaucoup étudié. Pour l'appréhender, on posait la structure de base de sa réalisation. On disait alors que le progressif en anglais avait cette structure = to be + Ing form. Cette erreur souvent faite, de l'étudier en comparaison avec la langue anglaise, a consisté à donner des repères structuraux à cet aspect. Dans notre travail, nous avons certes évoqué quelques criteria, mais nous pensons que l'aspect sémantique reste la proportion la plus large qui explique

véritablement cette notion. Et quiconque parle de sémantique doit savoir que le sens est véritablement sens si on doit tenir compte du contexte énonciatif. Christian Baylon et Paul Fabre souligne que « c'est grâce à la syntaxe et à l'environnement des mots que le sens global d'une phrase est produit ou compris. » (C. BAYLON et P. FABRE, 1938 : 139)

## **CONCLUSION**

L'étude sur l'aspect a permis d'aller au cœur de la réflexion linguistique pour s'interroger sur une notion peu étudiée. Dans cette étude, on note que le progressif, en français, peut réaliser dans la tour périphrastique « être en train de » qui marque l'idée de la continuité. On peut également déceler cet aspect dans le mode gérondif, dans des adverbes aspectuels et dans les temps verbaux comme le présent et l'imparfait de l'indicatif. En dehors des appareils énonciatifs évoqués, tout le contexte énonciatif est d'intérêt dans le décodage du discours pour en déterminer le caractère progressif de l'énoncé. Le verbe, à lui seul, ne suffit pas à apporter un éclairage sur cette notion déjà complexe. Et même là encore, la difficulté est toujours d'actualité car l'environnement linguistique d'un énoncé peut être sujet à plusieurs interprétations. Il faut un véritable jeu linguistique et cognitif qui se fait dans les arcanes du prédicat qui est le second terme d'une énonciation où il est possible de distinguer ce dont on parle et ce qu'on en affirme ou nie. Ce qui, dans un énoncé, est affirmé à propos d'un autre terme (sujet ou thème) peut être considéré sous l'angle de son déroulement, entre les deux bornes extrêmes, début et fin sans qu'on ne sache si celles-ci sont réellement prises en compte ou pas. La forme prédicative lorsqu'elle est réduite devient sujette à une ouverture plus large dans l'interprétation. Tout ceci pour dire que le grand problème du progressif réside dans la difficulté de l'interprétation sémantique. Et quand on sait que la sémantique est généralement laissée au second plan, là se trouve toute la difficulté qu'on a à cerner cette catégorie grammaticale.

**BIBLIOGRAPHIE**

- BANDAMAN M., 2007, *Le Fils de -la -femme-mâle*, Paris, L'Harmattan.
- BAYLON C. et FABRE P., 1938, *Initiation à la linguistique*, Paris, Nathan.
- BENVENISTE É., 1966, *Problèmes de linguistique générale*, tome I, Paris.
- BRUNOT F., 1997, *La Pensée et la langue*, Paris, Editions Masson, 10 tomes.
- DENIS D. et SANCIER-CHATEAU A., 1994, *Grammaire du français*, Paris, Librairie Générale Française.
- DUBOIS J. et Al, 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.
- DUBOIS J. et LAGANE R., 2000, *La Nouvelle Grammaire du français*, Paris, Larousse.
- DUCROT O. et TODOROV T., 1972, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Editions du Seuil, collection « Points ».
- GREVISSE M., 2008, *Le Bon Usage*, 13<sup>e</sup> édition, Paris-Bruxelles, Boeck /Duculot.
- GUILLAUME G., 1965, *Temps et Verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*, Suivi de *L'architectonique du temps dans les langues classiques*, Paris, Editions Champion.
- JULIET C., 2001, *Lambeaux*, Paris, Gallimard.
- LA FONTAINE J. de, 2012, *Fables* (livres I et II), Paris, Candide et Cyrano / Grands Classiques.
- LABOU S. T, 1981, *La Parenthèse de sang*, Paris, Hatier.
- LEVY J., 1961, « la Troisième Grandeur fondamentale », in *Sciences*, janv.-févr.
- LYONS J., 1970, *Linguistique générale. Introduction à la linguistique théorique*, Paris, Larousse.
- MAINGUENEAU D., 2003, *Linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Nathan.

MARTINET A., 1996, *Éléments de linguistique générale*, Parsi, Armand Colin.

MATEO R., 1993, *Clarísimo*, 10<sup>e</sup> édition, collection Nouvelles Approches, Aix-en-Provence, Martorama.

RIEGEL M., Pellat J.C. et Rioul R., 2006, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Quadriga/ PUF.

ROBERT C.-M., 2002, *Grammaire française*, Paris, éditions Nathan.

VAUGELAS C. F, 1647, *Remarques sur la langue française*, Paris, Librairie de J. BAUDRY.